



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN
MRC DE MÉKINAC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

DATE ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

Est par les présentes donné par la soussignée, Directrice générale et Secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, **QUE** :

Le conseil municipal adoptera ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2019 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra au Centre municipal, 477 avenue des Loisirs, Notre-Dame-de-Montauban, **jeudi le 20 décembre 2018 à 19h30.**

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette session, porteront exclusivement sur le budget.

L'adoption des prévisions budgétaires sera présentée et suivi d'une période de questions.

Pascale Bonin
Directrice générale et Secrétaire-trésorière par intérim